
**Symboles graphiques — Signaux de
sécurité — Systèmes de guidage pour
cheminement d'évacuation de sécurité**

*Graphical symbols — Safety signs — Safety way guidance systems
(SWGS)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16069:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-
bd52dc7420c2/iso-16069-2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004)



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16069:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Planification des systèmes de guidage de sécurité	4
5 Principes de base relatifs à la conception des systèmes de guidage de sécurité	5
6 Exigences spécifiques pour les éléments à alimentation électrique	12
7 Exigences particulières relatives aux éléments photoluminescents	16
Annexe A (informative) Exemples de présentations de systèmes de guidage de sécurité	21
Annexe B (normative) Mesurage de la luminance photopique des éléments photoluminescents en laboratoire	43
Annexe C (normative) Mesurage sur site de la performance de luminance des éléments photoluminescents d'un système de guidage de sécurité	48
Bibliographie	52

[ISO 16069:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 16069 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 2, *Identification de sécurité, signaux, formes, symboles et couleurs*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 16069:2004
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004>

Introduction

L'augmentation constante des déplacements et la très grande mobilité de la main-d'œuvre a rendu nécessaire la normalisation des systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité qui fournissent les informations nécessaires pour aider à évacuer de manière efficace les personnes des zones occupées et, si nécessaire, les rassembler dans des zones de sécurité, en cas d'incendie ou d'autres situations d'urgence.

L'application homogène et uniforme au niveau international de principes communs de conception des systèmes de guidage de sécurité permettra aux personnes de tous pays de mieux reconnaître et suivre les instructions fournies par ces systèmes, permettant une évacuation en toute sécurité. Des systèmes de guidage de sécurité présentent également l'avantage de pouvoir être utiles aux pompiers et aux équipes de secours pour aider, en cas d'urgence, à évacuer en toute sécurité les zones occupées.

Afin de communiquer efficacement les informations de guidage de sécurité en surmontant la barrière des langues, les systèmes définis dans la présente Norme internationale impliquent l'usage de symboles graphiques de sécurité et de marquages tels que des flèches, conformes aux normes ISO.

L'éclairage des chemins d'évacuation ne fait pas partie du système de guidage de sécurité et n'est donc pas couvert par la présente Norme internationale; un système de guidage de sécurité n'est pas destiné à remplacer l'éclairage de sécurité. Il existe certaines situations où l'éclairage de sécurité n'est pas nécessaire et d'autres, par exemple en présence de fumée, où l'éclairage de sécurité perd de son efficacité et où le système de guidage de sécurité sera plus efficace pour aider à l'évacuation. Mais il est généralement recommandé d'associer les éléments d'un système de guidage de sécurité et l'éclairage des chemins d'évacuation pour fournir des bénéfices additionnels au système tout entier.

Les principes donnés dans la présente Norme internationale sont destinés à fournir des éléments cohérents de conception indépendamment des composants utilisés. Une utilisation cohérente améliorera l'information du public et permettra une reconnaissance rapide et effective en cas d'urgence.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16069:2004

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004>

Symboles graphiques — Signaux de sécurité — Systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité

IMPORTANT — Les couleurs représentées dans le fichier électronique de la présente Norme internationale ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression. Bien que les copies de la présente Norme internationale imprimées par l'ISO ont été produites pour correspondre (avec une tolérance acceptable jugée à l'œil nu) aux exigences de l'ISO 3864-1, l'intention n'est pas d'utiliser ces copies imprimées à des fins de comparaisons de couleurs. À la place, consulter l'ISO 3864-1 qui fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale décrit les principes qui régissent la conception et le fonctionnement des éléments visuels utilisés pour définir les systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité.

La présente Norme internationale contient des principes généraux applicables aux systèmes électriques et photoluminescents. Des informations spéciales relatives au type de composants sont données pour aider à définir l'environnement d'utilisation, le choix des matériaux, la présentation, l'installation et l'entretien des systèmes de guidage de sécurité.

La présente Norme internationale ne traite pas de l'évaluation des risques. Les applications comportant différents risques liés aux occupants nécessitent généralement différentes présentations et différents types de systèmes de guidage de sécurité. L'application précise et la mise en œuvre finale d'un système de guidage de sécurité doivent être confiées aux personnes responsables de cette tâche.

La présente Norme internationale ne présente pas les aspects particuliers liés aux éventuels éléments tactiles ou auditifs des systèmes de guidage de sécurité; elle ne spécifie pas non plus d'exigences relatives à l'éclairage des chemins d'évacuation, notamment la conception et l'utilisation de l'éclairage de sécurité, sauf lorsque l'éclairage est utilisé pour repérer des équipements de sécurité ou des dispositifs particuliers du chemin d'évacuation tels que les portes des sorties ou les escaliers.

Dans un esprit de collaboration et de coordination, la présente Norme internationale est destinée à être utilisée par tous les autres comités techniques de l'ISO et de la CEI chargés de développer des systèmes de guidage de sécurité répondant à leurs exigences propres. La présente Norme internationale ne doit pas être utilisée pour les navires qui sont régis par les réglementations de l'Organisation maritime internationale (OMI).

NOTE Par exemple, certaines réglementations nationales n'autorisent pas l'utilisation des signaux d'évacuation spécifiés dans la présente Norme internationale. Dans ce cas ces signaux ne peuvent pas être utilisés tant que la réglementation du pays concerné n'est pas modifiée.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3864-1:2002, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics*; corrigé et réimprimé en 2003

ISO 7010, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité utilisés sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

CEI 60050-845, *Vocabulaire électrotechnique international — Chapitre 845: Éclairage*

CEI 60364-5-55, *Installations électriques des bâtiments — Partie 5-55: Choix et mise en œuvre des matériels électriques — Autres matériels¹⁾*

CEI 60598-2-22, *Luminaires — Partie 2-22: Règles particulières — Luminaires pour éclairage de secours*

Publication CIE 15.2:1986, *Colorimétrie, 2^e édition*

Publication CIE 69:1987, *Methods of characterizing illuminance meters and luminance meters: Performance, characteristics and specification*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans la CEI 60050-845 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1 zone de rassemblement

zone de sécurité désignée, située à l'extérieur de la zone occupée, où les occupants sont invités à se rassembler

NOTE Adapté de l'ISO 17724.

ITeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.2 voie sans issue

voie ou partie de voie à partir de laquelle l'évacuation est possible uniquement dans une seule direction

[ISO 17724]

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5cbe26ab-b55f-413a-ab4f-bd52dc7420c2/iso-16069-2004>

3.3 éclairage d'évacuation d'urgence

partie de l'éclairage de secours qui produit de la lumière pour la sécurité des personnes quittant un lieu ou tentant de mettre fin à un processus potentiellement dangereux avant de quitter un lieu

[ISO 17724]

3.4 éclairage de secours

éclairage prévu pour être utilisé en cas de défaillance de l'alimentation de l'éclairage normal

[ISO 17724]

3.5 facteur de distance

z
rapport entre la hauteur (h) d'un signal et la distance d'observation (l), utilisé pour déterminer les distances d'observation des signaux

$$z = \frac{l}{h}$$

[ISO 17724]

1) Le document et ses amendements continuent d'être valables de même que la version consolidée.

3.6**ligne de guidage**

repères linéaires extrêmement visibles faisant partie d'un système de guidage de sécurité installé pour délimiter clairement une issue de secours ou pour définir une voie de secours au travers d'une zone ouverte

NOTE Adapté de l'ISO 17724.

3.7**emplacement haut**

⟨système de guidage de sécurité⟩ position d'installation au niveau du plafond ou à un niveau supérieur à 1,8 m au-dessus du sol pour les signaux de sécurité et les autres composants destinés au guidage de sécurité

[ISO 17724]

3.8**emplacement intermédiaire**

⟨système de guidage de sécurité⟩ position d'installation comprise entre un emplacement bas et un emplacement haut, particulièrement à la hauteur des yeux pour les signaux de sécurité et pour les autres composants du guidage de sécurité

[ISO 17724]

3.9**emplacement bas**

⟨système de guidage de sécurité⟩ position d'installation au niveau du sol ou à faible distance du sol pour les signaux de sécurité et pour les autres composants de guidage de sécurité

[ISO 17724]

3.10**marquage**

⟨système de guidage de sécurité⟩ méthode de mise en valeur et d'identification des composants ou équipements particuliers d'un bâtiment à l'aide d'un matériau lumineux fixé au bâtiment ou de sources de lumière séparées

3.11**distance d'observation**

l

distance la plus grande à partir de laquelle un signal est lisible et suffisamment perceptible

[ISO 17724]

3.12**période d'utilisation**

⟨système de guidage de sécurité⟩ laps de temps durant lequel le système de guidage de sécurité est censé être opérationnel

[ISO 17724]

3.13**phosphorescence**

photoluminescence maintenue par le stockage d'énergie dans un niveau d'énergie intermédiaire

[ISO 17724]

3.14

signal de sécurité

signal qui communique un message de sécurité général, obtenu par l'association de couleurs et de formes géométriques et qui, au moyen d'un symbole graphique, délivre un message de sécurité particulier

[ISO 17724]

3.15

système de guidage de sécurité

système de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité

système destiné à fournir une information visible et non ambiguë ainsi que des indications visuelles en nombre suffisant pour permettre l'évacuation d'une zone occupée en cas d'urgence le long d'un itinéraire de secours spécifié au moyen d'un ensemble d'éléments visuels, de signaux et de marquages

[ISO 17724]

NOTE Le terme «système de guidage de sécurité» est utilisé tout au long de la version française de la présente Norme internationale.

3.16

signal supplémentaire

signal qui vient à l'appui d'un autre signal et dont l'objectif principal est de fournir une clarification additionnelle

[ISO 17724]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Planification des systèmes de guidage de sécurité

4.1 Généralités

ISO 16069:2004

Dans la mesure où les systèmes de guidage de sécurité sont complexes et peuvent comporter tout un éventail d'éléments possibles, diverses étapes doivent être respectées au stade de la planification pour déterminer les conceptions appropriées.

Le système de guidage de sécurité doit prendre en compte les aspects suivants:

- le nombre possible de personnes qui utiliseront les issues de secours;
- les caractéristiques démographiques des personnes occupant le bâtiment;
- la nature de l'activité exercée dans la zone occupée;
- le délai prévisible pour le commencement de l'évacuation;
- le type, la taille, l'occupation et l'emplacement du bâtiment;
- la complexité des chemins d'évacuation et la possibilité de confusion aux changements de direction et de niveaux;
- les dangers spécifiques susceptibles d'être rencontrés;
- les risques spécifiques pour lesquels l'utilisation des chemins d'évacuation sera nécessaire;
- la topographie des chemins d'évacuation existants, par exemple les plans d'étage;
- les combinaisons possibles d'éléments du système de guidage de sécurité pour aider à l'évacuation dans des conditions de risque spécifiques, telles que la présence de fumée diffuse ou en strates, les séismes, la présence d'obstacles ou d'encombrement particulier.

NOTE Dans les environnements enfumés les éléments visuels seront visibles à des distances d'observation plus grandes si la luminance ou l'intensité lumineuse est plus forte. Un éclairage ambiant dans des environnements enfumés tend à assombrir de nombreux éléments et à réduire la visibilité. Les éléments éclairés de l'intérieur seront pour ces raisons plus visibles.

4.2 Choix des éléments

Le choix final des éléments du système de guidage de sécurité doit être influencé par les facteurs suivants.

- La nécessité de prévoir des éléments en partie haute et en partie basse comme éléments visuels primaires d'un système de guidage de sécurité.

NOTE 1 Le principe général de conception est que les éléments d'un système de guidage de sécurité sont plus visibles en vision périphérique et que les signaux et les informations sont plus lisibles et mieux compréhensibles en visibilité directe quand la luminance, le contraste de luminance et les dimensions augmentent.

- Les propriétés photométriques minimales et les dimensions des éléments spécifiés dans la présente Norme internationale.

NOTE 2 La visibilité, l'identification et la lisibilité augmentent avec les dimensions, la luminance ou l'intensité et la fréquence des composants dans toutes les conditions.

- La nécessité que les éléments photoluminescents soient exposés à une source d'éclairage pour pouvoir fonctionner.
- La nécessité d'une alimentation électrique secourue pour faire fonctionner les éléments électriques tels que l'éclairage et les signaux, en cas de panne de l'alimentation électrique normale.
- La nécessité que les signaux relatifs aux issues de secours soient placés en hauteur pour être efficaces à tout moment lorsque la zone est occupée et aussi en cas de panne de l'alimentation normale.
- La nécessité d'exigences minimales relatives aux signaux relatifs aux issues de secours positionnés en partie basse et intermédiaire ainsi qu'aux lignes de guidage d'être efficaces dans les environnements sombres pendant une période suffisante après une panne de l'illumination pour les éléments photoluminescents et après une panne de l'alimentation électrique de l'éclairage général pour les éléments électriques.

Il convient que les systèmes de guidage de sécurité conformes à la présente Norme internationale restent opérationnels pendant au moins 60 min de plus que le temps normalement escompté d'évacuation. Dans la plupart des bâtiments, un système de guidage de sécurité peut avoir à fonctionner encore plus longtemps comme les exigences de durée de l'éclairage des chemins d'évacuation d'urgence.

5 Principes de base relatifs à la conception des systèmes de guidage de sécurité

5.1 Objectifs de la conception

5.1.1 Généralités

Les systèmes de guidage de sécurité doivent fournir aux occupants des informations cohérentes et faciles à comprendre pour évacuer en bon ordre d'un endroit quelconque d'une zone occupée à l'endroit de rassemblement indiqué.

Divers éléments peuvent être employés pour communiquer des informations de guidage de sécurité comme indiqué aux Articles 5, 6 et 7.

NOTE Les systèmes de guidage de sécurité sont destinés à être installés dans tout le bâtiment mais, si l'analyse des risques le permet, peuvent être limités à certaines parties des chemins d'évacuation.

5.1.2 Continuité

Les éléments du système de guidage de sécurité doivent être disposés de façon aussi continue et ininterrompue que possible de la zone occupée à la zone de rassemblement. Les lignes de guidage doivent servir à créer une ligne visuellement continue et bien visible à l'intérieur du bâtiment jusqu'au bout du chemin d'évacuation et doit constituer, de préférence, un tracé intégral des bords de ce chemin.

5.1.3 Renforcement visuel

Les signaux de sécurité et indicateurs directionnels doivent être suffisamment fréquents pour fournir des informations directionnelles cohérentes et continues.

La fréquence et le renforcement visuel des signaux directionnels positionnés en parties haute, intermédiaire et basse doivent être déterminés par une analyse des risques.

Les signaux directionnels positionnés en partie basse doivent être intégrés aux lignes de guidage ou à leur voisinage. Dans la mesure du possible, les signaux directionnels positionnés en partie haute et intermédiaire doivent être répétés en partie basse.

5.1.4 Emplacement

Le positionnement en partie basse doit être l'emplacement principal des lignes de guidage donnant une perspective de distance jusqu'à 30 m et une distance d'observation des signaux directionnels jusqu'à 5 m.

Des marquages supplémentaires des chemins d'évacuation et des lignes de guidage peuvent être placés jusqu'à 1,20 m du sol pour renforcer les informations visuelles et aider à identifier les rails de guidage, les mains-courantes ou tous autres éléments architecturaux situés le long du chemin d'évacuation. Ils augmentent la reconnaissance du chemin d'évacuation sur les moyennes distances d'observation d'environ 10 m à 20 m.

ISO 16069:2004

Les signaux de sécurité placés en hauteur et des indicateurs directionnels doivent être placés de manière à renforcer les informations visuelles à des distances d'observation moyennes à longues comprises entre 10 m et 30 m environ et indiquer les changements de direction du chemin d'évacuation ou des destinations intermédiaires et finales sur ce chemin d'évacuation. Les signaux de sécurité placés en hauteur doivent être installés au niveau de toutes les portes des sorties de secours le long du chemin d'évacuation et au niveau de la sortie finale.

Le champ visuel compris entre 1,20 m et 1,80 m sur les murs du chemin d'évacuation peut être utilisé pour renforcer de manière visuelle les informations directionnelles pour les distances d'observation intermédiaires comprises entre 10 m et 20 m environ.

5.1.5 Visibilité et couleur

La couleur, la forme et les symboles graphiques des signaux de sécurité doivent être conformes à l'ISO 3864-1 et à l'ISO 7010. Tous les éléments d'un système de guidage de sécurité, une fois activé, doivent avoir un contraste de luminance ≥ 3 par rapport à l'environnement dans toutes les conditions de fonctionnement prévues.

Tous les éléments d'un système de guidage de sécurité doivent utiliser la couleur verte ou blanche ou une couleur de contraste conformément à l'ISO 3864-1.

NOTE 1 Pour les éléments situés en partie basse ou intermédiaire, de luminance inférieure à 2 cd/m², voir l'ISO 3864-1:2002, Article 10, Note 2.

NOTE 2 Pour les couleurs spécifiques des éléments électriques et non électriques, voir les Articles 6 et 7.

5.1.6 Destination

Les destinations finale et intermédiaire le long du chemin d'évacuation comme les sorties de secours et les zones refuges ou de rassemblement doivent être mises en évidence en utilisant les éléments du système de guidage de sécurité.

5.1.7 Absence de confusion aux points de décision

Les systèmes de guidage de sécurité doivent éviter de présenter aux occupants des alternatives qui pourraient provoquer une hésitation et une confusion lors de l'évacuation. Dans le cas de distances égales entre deux voies possibles, les occupants doivent alors être incités à prendre l'une ou l'autre voie en plaçant des signaux directionnels à une certaine distance du point d'équidistance.

5.1.8 Voies sans issue et changements de direction

La fréquence des signaux directionnels, positionnés en parties haute, intermédiaire et basse, doit être augmentée dans les zones de voies sans issue afin d'éloigner les occupants de ces voies et de les diriger vers le chemin d'évacuation.

NOTE Un schéma-type de système de guidage de sécurité dans des voies sans issue est représenté à la Figure A.11.

5.1.9 Réduction des informations potentiellement contradictoires et des sources de confusion entrant dans le champ visuel des chemins d'évacuation

Les panneaux d'information destinés au public et les panneaux généraux des locaux le long des chemins d'évacuation doivent être subalternes et de couleur contrastant avec les éléments du système de guidage de sécurité.

NOTE Pour ce faire, les dimensions, la fréquence ou la luminance des éléments de guidage de sécurité peuvent être augmentées ou bien les dimensions ou la luminance des informations potentiellement contradictoires peuvent être réduites.

5.1.10 Immeubles à plusieurs étages

Les systèmes de guidage de sécurité des immeubles à plusieurs étages doivent comporter un système de numérotation des étages dans toutes les cages d'escalier. Un plan d'étage doit être prévu à chaque étage ou dans le couloir principal menant aux sorties de secours afin d'aider à s'orienter.

5.1.11 Signaux pour le marquage de l'emplacement des équipements de lutte contre l'incendie et de secours

L'emplacement des équipements de lutte contre l'incendie et de secours se trouvant le long et à proximité des chemins d'évacuation doivent être indiqués par les signaux de sécurité appropriés figurant dans l'ISO 3864-1 et dans l'ISO 7010. Aucune flèche ne doit être utilisée pour le marquage de l'emplacement de ces équipements le long et à proximité des chemins d'évacuation.

Les zones autour des équipements de lutte contre l'incendie et de secours peuvent également porter le marquage de sécurité approprié conformément à l'ISO 3864-1.

NOTE Ces signaux et marquages fournissent aux occupants des indications visuelles supplémentaires d'orientation.

5.2 Utilisation homogène et sans ambiguïté des signaux d'indication des chemins d'évacuation et des signaux directionnels

5.2.1 Généralités

Les systèmes de guidage de sécurité conçus conformément à la présente Norme internationale doivent utiliser les signaux de sécurité spécifiés dans l'ISO 3864-1 et dans l'ISO 7010 pour indiquer la sortie de secours et utiliser la flèche supplémentaire appropriée à des fins directionnelles (voir la Figure 1).

Tous les signaux de sortie au niveau des issues de secours le long du chemin d'évacuation doivent être utilisés avec une flèche pointant vers le haut signifiant «tout droit à partir d'ici».

NOTE 1 Un signal supplémentaire avec du texte mettra l'indication plus en évidence.

NOTE 2 La gamme des signaux directionnels à utiliser dans le système de guidage de sécurité et leur signification de sécurité sont désignées sous le vocable «signaux d'évacuation».

NOTE 3 Les signaux d'évacuation positionnés en parties basse et intermédiaire peuvent être remplacés par des indicateurs directionnels utilisant le symbole graphique de l'ISO 7010 mais sans toutefois toutes les exigences de couleur de l'ISO 3864-1. Des exemples sont donnés à la Figure 1 et à la Figure 2.

5.2.2 Homogénéité

La direction de la flèche est utilisée exclusivement pour indiquer la direction pour l'évacuation. Les «signaux d'évacuation» directionnels (tels ceux qui sont donnés en exemple dans les Figures 1 et 2) doivent être utilisés exclusivement pour indiquer la direction à suivre par les occupants. Le symbole graphique, dans un signal directionnel de parties haute, intermédiaire ou basse, doit toujours être associé à la flèche appropriée.

5.2.3 Position d'installation

La signification exacte d'un signal directionnel dépend de la position d'installation. Une attention particulière doit être apportée aux changements de direction, à la signalisation au niveau des portes intermédiaires par lesquelles les occupants doivent passer le long du chemin d'évacuation et aux chemins d'évacuation nécessitant la montée à un niveau supérieur du bâtiment.

5.3 Principes d'implantation utilisant les différents éléments visuels

5.3.1 Signaux d'évacuation et indicateurs directionnels jusqu'à la sortie la plus proche ou jusqu'à une zone de sécurité

5.3.1.1 Généralités

Pendant la période d'utilisation, les signaux d'évacuation et les indicateurs directionnels doivent fournir des informations directionnelles claires, visibles et non ambiguës, visibles de tous les emplacements sur le chemin d'évacuation et dans les zones voisines le long de ce chemin. Ces signaux d'évacuation et indicateurs directionnels doivent se poursuivre jusqu'à une zone de sécurité ou zone de rassemblement. La représentation visuelle des lignes de guidage doit être aussi continue que possible afin d'éviter toute confusion et toute hésitation, et le nombre d'interruptions doit être réduit au minimum.

Les éléments du système de guidage doivent être positionnés de façon à éviter tout danger éventuel pour les occupants.

NOTE Les paramètres techniques de conception des éléments individuels sont traités à l'Article 6 pour les systèmes à alimentation électrique et à l'Article 7 pour les systèmes photoluminescents.

Signification du symbole vu de face	Utilisation du symbole graphique et de la flèche supplémentaire uniquement	Exemple avec texte supplémentaire	Exemple avec texte supplémentaire en deux langues
Descendre à droite (indication d'un changement de niveau).			
<p>a) Monter à droite (indication d'un changement de niveau).</p> <p>b) Aller tout droit vers la droite à partir d'ici lorsque le signal est suspendu en plein air.</p>			
Descendre à gauche (indication d'un changement de niveau).			
<p>a) Monter à gauche (indication d'un changement de niveau).</p> <p>b) Aller tout droit vers la gauche à partir d'ici lorsque le signal est suspendu en plein air.</p>			
<p>a) Aller tout droit à partir d'ici (indication du sens de déplacement).</p> <p>b) Aller tout droit et sortir lorsque le signal est suspendu au-dessus d'une porte (indication du sens de déplacement).</p> <p>c) Aller tout droit et monter (indication d'un changement de niveau).</p>			
Tourner à droite (indication du sens de déplacement).			
Tourner à gauche (indication du sens de déplacement).			
Descendre (indication du sens de déplacement).			

Figure 1 — Exemples de signaux d'évacuation ou indicateurs directionnels à utiliser avec ou sans signal supplémentaire avec texte